

# Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle « Horticole Comestible » du 17/05/2021

## Version définitive

### I. Identification du document :

Type de document	<b>PV</b>
Titre du document	<b>PV de l'Assemblée Sectorielle « Horticole Comestible » du 17 mai 2021 - version définitive</b>
Responsables de la préparation du document	<b>Marc SCHAUS - Katleen SIMON</b>
Date de publication	<b>Juin 2021/</b>
Validé par	<b>/</b>
6 Annexe(s)	<b>PP de la réunion PP APAQ-W / Plan de promotion : propositions 2021 PP Présentation résumé de l'étude COMASE PP de l'IFEL-W / Etat des lieux et perspectives PP de Geoffrey LIGOT- SPW / Mise en œuvre de l'appel à projets - Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie</b>

Une animation est proposée par Marc SCHAUS : il interroge les participants sur leur motivation à participer à l'AS horticole comestible (pour les producteurs et les non producteurs : découvrir de nouvelles choses - par Intérêt professionnel - se tenir informé/ écoute - se mobiliser en lien avec les collègues). Les participants répondent à cette question en choisissant via le programme zoom un marquage approprié.

**Votre motivation à participer à l'AS horticole comestible**

Producteurs(trices)	Non producteurs(trices)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir de nouvelles choses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir de nouvelles choses</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par Intérêt professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par Intérêt professionnel</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se tenir informé/ écoute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se tenir informé/ écoute</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se mobiliser en lien avec les collègues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se mobiliser en lien avec le secteur</li> </ul>



## II. Ordre du jour

1. Validation de l'ODJ et du procès-verbal de l'AS du 20 Novembre 2020
2. Actualités - dont APAQW (plan de promotion européen et cotisations) - et mise en œuvre des priorités pour 2021 et 2022.
3. Focus sur l'étude commercialisation de la production wallonne de F&L pour le marché du frais et de la première transformation.
4. « Interprofession Fruits Et Légumes de Wallonie /IFEL-W : état des lieux et perspectives ».
5. « Projets F& relocalisation de l'alimentation durable : répertoire, calendrier et ancrage territorial ».
6. Divers et prochaine AS.

## III. Validation de l'ODJ et du procès-verbal de l'AS du 20 novembre 2020

Le PV de l'Assemblée Sectorielle du 20 novembre 2020 est disponible sur le site internet du Collège des Producteurs

([http://www.collegedesproducteurs.be/site/images/pv/2020/PV-AS-20-11-2020\\_horti\\_comestible.pdf](http://www.collegedesproducteurs.be/site/images/pv/2020/PV-AS-20-11-2020_horti_comestible.pdf))

Celui-ci est validé sans aucune réflexion et aucun commentaire.

## IV. Socopro / quelques points sur l'actualité et les préoccupations du Collège des Producteurs

- **Plan stratégique du secteur** : mise en place et rédaction par les acteurs du secteur en 2018: les 7 actions ont été développées lors de la dernière AS.  
Lors de cette assemblée, nous allons aborder principalement la première action: commercialisation et valorisation ainsi que de la 2<sup>ème</sup> action : promotion qui sera présentée par l'Apaq-w au point V ci-dessous
- **Plan Quinquennal de la Recherche agronomique (PQR)** : est en refonte, le CRAW (pilote) consulte actuellement les différents acteurs du secteur dont le CDP. Nous assurons le suivi de la prise en compte des demandes des secteurs exprimés par les producteurs lors des enquêtes effectuées précédemment auprès de ceux-ci..
- **Simplification administrative** -> revendication des producteurs et mise en place d'un audit et d'une analyse au niveau de l'administration
- **Prix juste**
- **Manger Demain /Green deal**

## V. Actualités - dont APAQW (plan de promotion européen et cotisations) - et mise en œuvre des priorités pour 2021 et 2022

Intervention de Mme Anne-Sophie LOIS

### Bref résumé :

L'objectif général est toujours le même c'est-à-dire augmenter la part de consommation wallonne des fruits et légumes à travers le développement de la production et à travers une identité commune très forte permettant d'orienter le consommateur.

### Observatoire de la consommation

Actuellement, la volonté de l'APAQ-W est de consolider leur observatoire de la consommation et de réaliser des études de marchés génériques ou sectorielles afin de tirer des conclusions utiles pour les orienter dans la mise en œuvre de leurs campagnes de communication en relation avec les attentes des consommateurs.; réalisation d'une enquête de consommation auprès d'un panel de consommateurs belges/wallons sur leurs perceptions dans ce cas-ci, des fruits et légumes.

Cette étude multisectorielle sera proposée au complet ultérieurement avec une présentation des éléments concernant plus spécifiquement les fruits et légumes.



En moyenne, les répondants ont consommé 8 catégories de produits au cours des 3 derniers mois : avec 98% pour la catégorie des fruits et légumes.

**Les grandes craintes des répondants** au questionnaire sont : 71% pour les pesticides, 68% pour l'impact de l'alimentation sur leur santé et 65% pour les additifs présents.

**Comportements/attitudes** : 54% des répondants qui adorent tester des nouveaux produits, 42% qui font attention à la composition de leurs produits et 40% qui font attention à l'origine des produits.

**En termes de consommation (produits locaux)** -> une personne sur 2 consomme des produits wallons de façon hebdomadaire (68% de fruits et légumes).

**Lieux d'achat** : les supermarchés en priorité ensuite, sur les marchés locaux et les magasins à la ferme .

Optique de l'APAQ-W est de présenter régulièrement les chiffres et résultats des études

**Co financement européen – European Fraich'Force : un nouvel élan pour la visibilité du secteur :**

En effet, l'APAQ-W participe à un programme européen avec la France et la Hongrie. Il s'agit d'un programme de promotion afin d'augmenter la consommation des fruits et légumes frais auprès des enfants de 6 à 10 ans et de leurs parents. L'APAQ-W s'est inscrite dans ce projet qui a démarré en 2012, il est coordonné par INTERFEL en France, la Hongrie a déjà intégré ce programme en 2018.

**Le plan d'actions de l'APAQW dans ce programme pour 2021 :3 activités principales:**

- Activités sur les réseaux sociaux et site web dédié au programme  
3 grands influenceurs + 3 vidéos
- Evènements – tournées des fruits et légumes durant l'été 2021- « roadshow »  
16 jours durant juillet/aout dans 5 grandes villes wallonnes
- Activités en cantines scolaires et en GMS  
(A partir du mois de septembre), les cantines seront sélectionnées parmi celles qui participent au Green deal

**La charte : Je cuisine local durable et de saison** avec les actions multisectorielles : les fruits et légumes sont bien mis en avant :

- Objectif : Valorisation transversale des différentes filières de production dans le cadre de la charte
- Thématique : circuit-court, saveur, qualité, produits de saison
- Public cible : BtoB et BtoC, presse
- Actions :
  - Toute l'année : Publications sectorielles via nos influenceurs (ex. : les influenceurs vont à la rencontre des producteurs)
  - Toute l'année : Articles de fond sur le site Je Cuisine Local
  - Septembre : Ma Quinzaine Locale + Journées Fermes ouvertes
  - Octobre : Coq de Cristal Catégorie légumes -> Proposition potimarron

**L'état des lieux sur les cotisations annuelles**

Historique : le ministre de l'agriculture demande d'avoir des propositions sur l'évolution des différents régimes de cotisation pour les adapter. En 2019 (début du travail), la quasi-totalité des secteurs ont été consultés.

Les cotisations actuelles datent de 1995 et l'arrêté actuel reprend 2 grandes catégories : les fruits et les légumes frais

Proposition de révision : voir dia p.13

## Questions/réponses

Q: Laurent Streel (producteur): Des influenceurs pour des enfants de 6 à 10 ans?

R: A.S LOIS (Apaqw) : Oui, ce sont des mères de familles influenceuses: Marie Gourmandise, Julie DEBATTY, Emilie DUPUIS ou Sandrine CORMAN



R: Claire Housen (Apaqw) : Enfants de 6-10 ans et leurs parents donc influenceurs ayant des enfants dans cette tranche d'âge

Q:Thomas Schmit(CDP) : Il serait intéressant de préciser les tendances en plus des chiffres de l'année, Les chiffres de l'enquête par rapport aux autres années, y a-t-il des tendances à dégager ?

R (Apaqw): Oui, notamment on est + dans des chiffres GFK où on a l'évolution des chiffres, on aura une évolution de la consommation.

Q :Laurent Streel ( Producteur): Avez-vous pu avancer sur les producteurs qui paient obligatoirement aussi une cotisation au VLAM ?

Les arboriculteurs wallons qui sont affiliés à une criée flamande payent 75€/ha par an pour les fruits. Y a-t-il une solution ?

R : Philippe MATTART(Apaqw) : suite à un contact avec Mr FONTAINE (Directeur du VLAM) : Payez-vous au VLAM ou plutôt à la criée ?

En fait, les producteurs flamands payent une cotisation obligatoire réglementaire au VLAM et à la criée.

Q :Thomas Schmit(CDP)Comment les remarques venant des petits maraîchers sont-elles prises en compte dans votre proposition de révision ?

R : Anne-Lise Simon (Apaqw): La cotisation de base passe de 62€ à 50 € pour les plus petites surfaces et surtout, les tranches permettront que les plus gros producteurs contribuent de manière proportionnelle.

Thomas Schmit (CDP): oui mais en fruits ça augmente, du coup pour les maraîchers diversifiés qui font des légumes et des fruits ça ne change rien à leur situation.

Q :A La Main Verte (Producteur): nous sommes très petits (en superficie), travaillant en permaculture, et nous avons des petits fruits, très petite surface. Superficie totale : 50 ares (fruits et légumes), nous payons les 2 (fruits et légumes) ; piste de réflexion également à envisager ?

## Revenons au point sur le prix juste

- 77 dossiers ont fait l'objet d'une certification dont 12 en fruits et légumes
- 480 producteurs concernés dont 135 en fruits et légumes
- Le chiffre d'affaires producteurs annuels des dossiers certifiés est estimé à 15.000.000 € (chiffre producteur, les données de CA sur les ventes dans les maillons suivants n'étant pas connues)
- Détails F&L: Georges Leclerc, Bel go BIO, Framboisière de Rosmel, Les fruits d'Edgar, Pom D'Happy, GFW, Bernard.Vandenberg.....
- 36,5 % des dossiers certifiés prix juste concernent des produits qui sont également certifiés BIO
- Liste des producteurs/groupements/coopératives labellisés Prix Juste Producteur sur le site: <https://prixjuste.be/produits-locaux-prix-juste/>

## Moment info de Laura ENTHOVEN :

Dans le cadre de sa thèse à la faculté des bioingénieurs de l'UC Louvain. elle caractérise les filières de commercialisation des fruits et légumes pour le marché du frais en Wallonie et à Bruxelles. Une enquête en ligne est ouverte dont le but est double : faire l'état des lieux des filières de commercialisation déjà utilisées par les producteurs et relever les priorités des producteurs par rapport aux filières qu'ils utilisent + partager les résultats. lien vers l'enquête : <https://limesurvey.uclouvain.be/limesurvey319/index.php/898989?lang=fr>

## VI. Focus sur l'étude commercialisation de la production wallonne de F&L pour le marché du frais et de la première transformation (février/mars 2021- Socopro/Comase/Greensurf)

### Intervention de Marc SCHAUS

Faisant suite à un appel d'offre, l'étude a été commanditée par la Socopro au bureau Comase, elle répond en partie à la demande de l'action 1 des 7 actions du Plan Stratégique de l'horticulture comestible : évaluer l'opportunité de développer/réseauter une ou plusieurs plateformes et évaluer la faisabilité technico-économique d'initiatives potentielles.



**Éléments clés** : montrer d'une part qu'il y a une sensibilité, une bonne perception du consommateur, pour l'origine locale et wallonne et d'autre part, que l'acte d'achat se fait principalement dans les GMS.

Et une série de recommandations sont proposées au Collège aux'autres acteurs.

**Recommandations sur 3 points :**

- Hub logistique à l'échelle du territoire wallon basé sur l'efficacité des capacités existantes et la valeur ajoutée pour les producteurs.
- Plateforme numérique intégrative au niveau wallon
- Légumerie pour la 4ème gamme.

Concrètement, il faut

- Cibler les GMS
- Ne pas s'enfermer dans des projets étriqués quant à l'échelle territoriale
- Faire connaître les projets individuels de développement afin d'interpeller les pouvoirs publics quant aux modes de financement.
- Interconnecter les outils de logistique.
- Outil numérique interopérable.
- Légumerie pour la 4ème gamme

L'étude sera disponible après présentation au cabinet

## VII. « Interprofession Fruits Et Légumes de Wallonie /IFEL-W : état des lieux et perspectives »

Intervention de Pierre FOURNEAU – Coordinateur de l'IFEL-W

L'IFELW est une ASBL créée en 2014 et qui est structurée selon les membres en 3 entités/ collèges : la production, la logistique/transformation, la distribution.

Un comité consultatif formé de la FWH, du Collège des Producteurs, des centres pilotes ainsi qu'une collaboration avec l'APAQW et le CRAW.

Depuis le 22/03/2021 : Monsieur Fourneau est le nouveau coordinateur pour une durée de 3 ans grâce aux subsides de la Région Wallonne accordés dans le cadre de l'appel à projets « Soutenir la relocalisation de l'alimentation durable en Wallonie » lancée par « l'Alliance » les Ministres TELLIER, Morreale Borsus

**Mission de l'IFELW:** Promouvoir et défendre la consommation de fruits et légumes en Wallonie dans l'intérêt de chaque maillon de la filière.

Objectif commun : Augmenter la part des produits wallons consommés en Wallonie (17% en 2018 pour 30% en 2028)

**Actions principales à mener par l'IFELW**

-Favoriser les contacts commerciaux entre les différents maillons de la filière

Le rôle de Mr FOURNEAU est de faciliter les contacts avec la grande distribution pour autant qu'elle soit intéressée par la vente des produits locaux.

-Mettre en adéquation l'offre de fruits et légumes de production régionale avec la demande des consommateurs et du marché.

-Développer et vulgariser la marque (+ logo) de l'IFEL-W, qui vise à identifier les produits de notre région auprès des consommateurs et faciliter leurs actes d'achat

-Mener des actions de communication vers les consommateurs au bénéfice des fruits et légumes de Wallonie sur le bénéfice de consommer des produits de proximité, la qualité, la durabilité et d'autres avantages.

**Illustration** d'une conversation avec l'exemple de chez Mesdagh qui continue de porter un très grand intérêt pour les fruits et légumes locaux, pour continuer ainsi, il faut qu'on professionnalise l'amont (planifier la production et avoir des échanges d'informations très proactifs, identification des produits(claire et correcte) et qu'on améliore la logistique et la concentration des produits (référence à la situation dans le nord du pays)

**Objectif 2028** : aller vers 30% d'auto- consommation de fruits et légumes produits et consommés en Wallonie



Les GMS= un levier essentiel.

Chiffres de 2018 :

88% des achats fruits et légumes se font en GMS

12% en circuits locaux, ventes directes, magasins spécialisés

L'IFELW va apporter son support à la filière, contribution aussi pour les projets locaux, provinciaux ou régionaux.

L'agriculture peut être conventionnelle, biologique et durable ainsi que les projets portés par Manger demain.

Objectif quantité

- augmentation part des F&L origine Wallonie dans consommation wallonne
- offre en adéquation avec la demande

Objectif qualité pour se différencier

- qualité organoleptique conforme aux attentes clients
- réduction de l'usage des pesticides (ECOPHYTO, cahiers de charges)
- 30% produits bio à l'horizon 2030

Objectif durabilité

- 'prix juste' -> viabilité et pérennisation du secteur
- emballages
- stop au gaspillage, cantines durables, etc... ( cfr 'Manger Demain' )

## Questions/réponses

Q:Marc SCHAUS : nombre de personnes affiliées ?

R : P. FOURNEAU : 55 à 60 producteurs sont en ordre de cotisation (2018-2019).

Pour s'affilier à l'IFELW, il faut être membre d'un centre pilote et par la suite le producteur peut utiliser la marque de fruits et légumes de Wallonie sur ses produits.

## **VIII. « Projets F& relocalisation de l'alimentation durable : répertoire, calendrier et ancrage territorial »**

Intervention de Geoffrey LIGOT – Attaché Direction du Développement durable – Service public de Wallonie dans le secteur de l'alimentation

### **1) Cadre de l'appel à projets**

Cet appel a été lancé dans le cadre de l'alliance emploi environnement agriculture pour l'alimentation dont l'objectif est de faire de la prise en compte des questions environnementales, un atout ou une opportunité pour le développement de l'emploi.

L'objectif est de définir un plan d'actions pour atteindre les objectifs repris dans le référentiel « vers un système durable en Wallonie ».

Il y a une série d'éléments qui se sont mis en place, notamment, il y a eu un cadre méthodologique dans la stratégie Manger Demain avec la mise en place du collège wallon de l'alimentation durable (CWAD- rassemble 40 acteurs du système alimentaire) ainsi que le travail avec le collège pour définir une série de priorités et puis un plan d'actions concret ->pour la mise en œuvre de ce référentiel.

Parallèlement au lancement de cette alliance, le gouvernement a voulu apporter une première réponse rapide et concrète, aux interpellations formulées par de nombreux acteurs dans la cadre du 1<sup>er</sup> confinement, notamment en termes de résilience du système alimentaire et de nombreuses interpellations qui concerne la relocation au moins partielle.

La première réponse est donc le lancement de cet appel à projet.

Celui-ci est lancé par le gouvernement avec le pilotage de la ministre de l'environnement (Céline TELLIER) et en concertation avec le ministre de l'agriculture et de l'économie et du commerce (ministre BORSUS) et de l'action sociale et de la santé (ministre MORREALE).

L'objectif général de cet appel à projet, est de soutenir l'émergence, le renforcement et l'animation de dynamiques territoriales contribuant de manière durable à la relocalisation du système alimentaire wallon.

Une série d'éléments ont été définis et le public ciblé est diversifié (acteurs associatifs, publics, économiques).

Deux critères d'éligibilités avaient été définis : axé sur un partenariat où il y avait 3 partenaires et une approche transversale dans l'alimentation donc dans la durabilité, partenariat, approche transversale, soutien proposé principalement sur les ressources humaines 300 000€/projet sur une période max de 3 ans.

145 candidatures : la ministre a donc revu le budget à la hausse pour financer au total 46 projets pour un montant de 11.617.265€



## 2) Les projets

### -Quelques chiffres globaux

Les 46 projets se répartissent dans toute la Wallonie dont ¼ qui ont un impact + régional (par ex : structuré une filière + spécifique comme l'IFELW), le reste est réparti dans toutes les provinces (un peu moins dans le brabant wallon car il y a eu moins de candidatures).

Au niveau des acteurs, les profils sont variés : 63% des porteurs de projets sont issus du monde associatif, 22% pour les entreprises (principalement des coopératives) et 15% issus des pouvoirs publics (communes, provinces, agence de développement économique) donc un total de 46 porteurs de projets.

### **Les projets sont donc très diversifiés :**

\*création et développement de filières.

\*Mise en place/ développement d'outils logistiques et de commercialisation qui vise à soutenir différents acteurs économiques

\*Développement d'une gouvernance territoriale en matière d'alimentation de type ceinture alimentaire, conseils de politique alimentaire

\*Approvisionnement local d'un territoire.

\*Encadrement/accompagnement/soutien à destination des porteurs de projets économiques

\*Projets intégrés avec une dimension de sensibilisation + projets à dimension sociale

Les projets ont, en général, une durée de 3 ans et démarrent à des moments différents au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

### -Focus sur les enjeux/chantiers récurrents liés aux projets concernant l'horticulture comestible.

Une grosse majorité concerne, de près ou de loin, l'horticulture comestible (principalement le maraîchage) 38 sur 46 et il y en a, 7 sur 46, qui concerne exclusivement l'horticulture comestible.

**Caractéristiques/analyse** des projets qui concernent les fruits et légumes retenus (un projet pouvant avoir plusieurs dimensions) : on voit que sur les 38 projets, il y en a une vingtaine qui aborde les solutions de commercialisation (en lien avec la production), une douzaine abordent la question des solutions logistiques, une dizaine, la question sur les outils de transformation (légumeries) ainsi qu'une série d'autres dimensions ( finalité sociale, la gouvernance territoriale, l'éducation à l'alimentation durable, facilité l'accès à la terre, notamment à des maraîchers, les dossiers spécifiques sur les vergers hautes tiges, définition de critères de durabilité de la production, réduction du gaspillage et pertes alimentaires)

### **Quelques chantiers/enjeux récurrents pour les projets axés sur l'horticulture comestible :**

1\* logistique et commercialisation (principalement des projets portés par des coopératives voir des associations) à croiser avec les 13 hall-relais agricoles en cours.

Il y a différents enjeux qui apparaissent :

\*Articulation des outils au niveau territorial, en fonction des publics ciblés et au niveau informatique (avec l'interopérabilité)

\*Spécificités/compatibilité entre les acteurs>< cohérence (souci de coordination)

\*Financement et pérennité des outils dans le temps et de leur autonomisation en terme financier.

2\* Outils de transformation, la question qui revient est celle des légumeries (études de faisabilité + 15 hall-relais agricoles dans le secteur de l'horticulture comestible)

Il y a différents enjeux qui apparaissent :

\*Articulation des outils >< concurrence au niveau territorial et en fonction du public cible pour veiller à ne pas créer de la concurrence.

\*Approvisionnement de ses outils de transformation ainsi que l'écoulement.

\*Prix du marché en matière de produits transformés en fruits et légumes (vise la restauration collective)

\*Financement et rentabilité de ses outils.

3\* Accès à la terre : plusieurs projets qui veulent travailler sur cette question-là par la mise à disposition de terres publiques donc mise à disposition de terres pour des maraîchers qui veulent se lancer ou se développer par des communes principalement. (Un projet porté par l'asbl terre en vue).

4\* Durabilité et plus particulièrement à la définition des valeurs de chaque structure et à leur valorisation



\*Quels critères économiques, sociaux, environnementaux, santé... ?

\*Quels outils : charte, cahier des charges, label, marque, système participatif de garantie ?

\*Quel contrôle ? (quid du coût et de la lourdeur)

Tout en sachant qu'une série d'outils existent déjà : bio, système régional de qualité différenciée, AOP/IGP/STG, Prix juste

Il y a un enjeu en termes de multiplication des labels avec un risque de manque de lisibilité pour le consommateur ainsi que le greenwashing.

### 3) Le dispositif du suivi des projets.

Il y a une grande diversité de projets et il a donc fallu mettre en place une organisation plus poussée.

L'idée, c'est d'effectuer le suivi des 46 projets dans le cadre des travaux de l'alliance emploi environnement, pour l'alimentation et pouvoir, ainsi les faire remonter au niveau du collège de l'alimentation durable et au niveau des cabinets.

Le suivi des 46 projets va se faire de façon classique via des COMAC, projet par projet, mais aussi une ouverture vers l'administration orientée agriculture, le SPW économie, le Collège des Producteurs, Wagralim, Sowalfin, mais aussi les cabinets ministériels concernés par les thématiques.

De plus, une mise en place d'un dispositif qui va favoriser la mise en réseau et le renforcement des projets entre eux : ce rôle a été dévolu à la cellule Manger demain

Pour plus d'informations sur les projets : <https://www.mangerdemain.be/relocalisation-alimentation/>

### 4) A la croisée de différents plans.

Au niveau de la région (en lien avec l'alimentation), il y a différents plans sur la table :

\*Alliance Emploi-environnement pour l'alimentation

\*Plan national pour la reprise et la résilience (ce plan a été rendu public à la fin du mois d'avril 2021 et aux autorités européennes mais pas encore de validation) :

\*Relocalisation de l'alimentation et le développement de plateformes logistiques avec des moyens importants pour les structurations des filières émergentes fruits et légumes (15 millions) et aussi pour la construction d'infrastructures (46 millions) (budget pas encore approuvé mais seulement soumis)

\*Get up Wallonia- question aussi sur l'alimentation mais sans avoir des détails.

## Questions/réponses

Q : Claire Olivier (CIM): Pour le plan national relance/résilience : est-ce que ce sera aussi via un appel à projets ?

R : G.Ligot (SPW): voici le lien vers le plan : <https://dermine.belgium.be/sites/default/files/articles/FR%20-%20Plan%20national%20pour%20la%20reprise%20et%20la%20re%CC%81siliencie.pdf> à suivre pour avoir la réponse.

-Q :Eva et Sylvain (Pressoir d'Hortus): comment s'est articulé le montage financier des projets subsidiés dans ce projet de relocalisation mais qui ont reçu aussi les hall relais : 200.000 € et 300.000 € vs les minimis plafonnés à 200.000 €?

R : G..Ligot (SPW): infrastructure à petite échelle mais il y a un cadre général qui est fixé.

Il y a quelques cas où les 2 subsides tournent autour d'un même hall-relais agricoles et sont soumis au règlement minimis. Il y a la question des 3 ans (minimis), il y a aussi des cas où le demandeur de la subvention dans le cadre de l'appel à projets relocalisation n'était pas le même que le porteur du projet hall-relais agricole parce que parfois le hall-relais agricole est porté par une structure et puis le projet d'animation territoriale qui est porté par un GAL et qui vise à structurer une filière notamment autour du hall-relais agricole (ex le projet hall-relais agricole Nagrineau est partenaire mais n'est pas porteur du projet)

Q :Olivier Hault (Level IT): Serait-il possible de recevoir la liste des autres 99 projets non retenus?

R : G.Ligot (SPW) : pas disponible pour le moment et pas reçu d'autorisation pour les projets non retenus.

Q :Marc Schaus (CDP) : Comment s'organise la remontée d'information vers le CWAD et entre les projets

R : G..Ligot (SPW): le travail de Manger demain qui a organisé récemment une séance d'informations sur les structures d'accompagnement économique ou de financement et va organiser aussi des séances + des mises en réseau de projet territorial et donc va essayer de répondre aux besoins identifiés de manière plus collective.

## IX. Divers et prochaine AS



Orateur ou la thématique ainsi qu'une proposition d'une visite pour la prochaine assemblée ?  
Période à laquelle il peut prévoir sa prochaine assemblée.

Voici les points ayant réuni le plus de vote via le chat et les annotations :

ADISA adapté au secteur  
Visite d'une unit de transformation  
Période retenue Novembre

## X. Annexe

Annexe 1 : Les présences

Producteurs : Christine ADAM, Daniel COLLIENNE, Thomas GEERAERTS, Pierre-Marie LADURON, Maximilien PETIT, Laurent STREEL, Sylvain TRIGALET, la MAIN VERTE

Non producteurs : Ludivine ALEN, Philippe BILLEN, Thomas BOUMAL, Domenica BUTERA, Gabriel CARESTIA, Thomas CLAESSENS, Marine D'HAENE, Vincent DECALLAIS, Françoise DEMEUSE, Géraud DESTREEL, Nathalie DUCAT, Laura ENTHOVEN, Pierre FOURNEAU, Benoît GEORGES, Olivier HAULT, Corentin HECQUET, Claire HOUSEN, Laurent JAMAR, Mathys JONAS, Marc KERCKHOVE, Geoffrey LIGOT, Anne-Sophie LOIS, Philippe MATTART, Claire OLIVIER, Octave SIMONIS, , Olivier WARNIER, Ellen BULLEN, Anne-Lise SIMON, Claude VANHEMELEN

Socopro : Marc SCHAUS, Thomas SCHMIT, Marie-Ange MATHIEU, Marie PONCIN, Katleen SIMON

Annexe 2 : PP de la réunion



ASHC20210517.pdf

Annexe 3 : PP APAQ-W / Plan de promotion : propositions 2021



Assemblée  
Sectorielle Mai 2021

Annexe 4 : PP Présentation de l'étude COMASE



Etude SOCO PRO AS  
Commercialisation s

Annexe 5 : PP de l'IFEL-W / Etat des lieux et perspectives



IFEL-W 17 05 last  
version.pdf

Annexe 6 : PP de Geoffrey LIGOT- SPW / Mise en œuvre de l'appel à projets -Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie



2021 05  
17\_Présentation Col